

CONFERENCE CISSE OUAGADOUGOU

Dans l'agence universitaire de la francophonie je pense qu'on est le de sept cents et quelques membres, quelque chose comme ça. Je suis là donc pour m'entretenir avec vous de cette question : Quelle politique des Tice pour les universités africaines ? Pourquoi avoir choisi ce thème ? je pense que pour les décideurs c'est important qu'ils sachent, surtout en Afrique, ce qu'on attende de lui et des acteurs dans les pays ce qui importe pour eux en investissant ce genre de thématique, c'est de savoir et de comprendre pourquoi ça ne marche pas ou pourquoi ça ne marche pas encore dans nos campus numérique, dans cette institution et savoir aussi ce qu'ils peuvent réclamer et revendiquer des décideurs pour qu'ils améliorent la situation. Ceux qui attendent de moi des réponses seront **foncièrement** déçus, pour la bonne et simple raison que je suis là, peut être, pour poser des questions. Et comme vous le savez dans une société démocratique, les réponses doivent être conçues de façon démocratique. Et heureusement, dans une société démocratique il existe qu'une seule voix (...) On a demandé d'introduire cette leçon question en quarante cinq minutes, j'ai vu des formations professionnelles en agrégation sciences juridiques, toutes les conférences, les plus longues durent trente minutes. Donc je ferai mon maximum pour vous entretenir quarante minutes. Il se peut qu'à l'issue de cela que je termine un peu après. Donc, c'est bon. Comme vous le savez, aujourd'hui, nous tous, nous sommes face à un changement très fort de paradigme. Ce changement de paradigme a affecté la relation d'apprentissage du fait que de l'introduction des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement de l'éducation nationale. Cela intervient dans un contexte particulier pour les universités africaines ; parce que les universités africaines sont l'image des États africains. Elles vivent une crise collective depuis plusieurs années et cela renforce la marginalisation qui caractérise leur cadre institutionnel et accroît leur vulnérabilité. Et c'est dans un contexte précis comme l'a rappelé tout à l'heure (auteur) avec ce magnifique ouvrage sur les fractures. Les fractures s'amplifient, il y n'a pas que la fracture numérique et fracture scientifique mais les ressources sociales, technologiques, agricoles et j'en passe. Les spécialistes du leader ship et du développement aujourd'hui, sont plus ou moins d'accord pour considérer que une des sources, une des causes profondes du sous-développement réside dans la **pénurie des universitaires**. C'est parce que c'est très difficile à toujours mettre en exergue qu'on le passe sous silence et dans les universités africaines cette **pénurie des universitaires** s'accompagne c'est la mal gouvernance. Dans ce contexte d'insécurité et de refus de libertés et surtout dans le cyberspace où l'Afrique tarde encore à adopter les textes qu'il faut pour adopter les textes qu'il faut pour organiser la société de l'information et sa participation à l'économie du savoir (...) Nous tous, nous vivons dans des universités où les Tice ne sont pas encore généralisés et pour certaines ne sont même pas encore intégrées. Que faire dans cette situation ? Il faut savoir que nous sommes face à des opportunités exceptionnelles pour améliorer l'accès à l'éducation, mais aussi pour améliorer la qualité de l'apprentissage et partager davantage les savoirs. Mais ces opportunités là, si on veut en profiter il ne faut pas qu'on ne soit pas comme de simples « opportunistes ». il faut qu'on décide, de façon volontaire, de façon responsable pour voir et examiner les voies et moyens pour reconnaître les Tice dans l'enseignement supérieur et les intégrer, les généraliser. C'est la raison pour laquelle la problématique que vous invite de déterminer avec moi pour ces quelques minutes, c'est de voir quel système de gouvernance universitaire il faudrait aujourd'hui mettre en place pour développer, élargir, approfondir et généraliser l'usage des Tice dans les universités africaines. Pour cela, je voudrai vous inviter à une réflexion en trois points.

D'abord si on s'interroge sur les enjeux et défis pour les universités africaines, avant de voir les questions qui s'opposent à la gouvernance universitaire à l'épreuve des tice et nous projeter sur l'avenir des universités africaines en relation avec les Tice c'est de voir qu'elle système de gouvernance universitaire il faut aujourd'hui mettre en place pour développer élargir, approfondir, généraliser l'usage des Tice dans les universités africaines.

Comme je disais tout à l'heure, il y' à une remise en cause fondamentale du paradigme de réaction d'apprentissage. Ce serait bon, je sais que vous le savez mieux que moi mais un peu de recule pour

mieux continuer la réflexion et d'enrichir les débats dans les années à venir. Essayons de nous interroger sur l'étendue de cette remise en cause et de sa portée. J'adopte cette manière de faire parce qu'on nous ne nous apprend quoi que soit. Des Galilée disait « enseigner ce n'est rien d'autre que rappeler aux gens ce qu'ils savent déjà ». Vous le savez déjà, mais vous avez toujours, souvent, en face de vous des personnes qui ne connaissent pas l'existence des tics, qui ne connaissent pas les Tice et que vous avez besoin de convaincre mais il faudrait pouvoir y mettre le doigt sur ce qui les préoccupe le plus et sur ce qui va changer dans leur réalité au quotidien. C'est la raison pour laquelle quand on va dans notre univers que de temps passé au foyer ardent pour certaines personnes qui sont dans les écoles et qui aujourd'hui pratiquent les Tice mais qui viennent de très loin. Il faudrait être en mesure de leur dire ce qui a changé et ce qui va encore changer. Les remises en cause qui concernent les acteurs de l'apprentissage, le contenu, les technologies, le temps mais aussi l'espace de l'apprentissage. Comme vous le voyez, il y a des remises en causes à plusieurs niveaux ; ça concerne le niveau ou la dimension personnel avec les acteurs, la dimension substantielle, la dimension technique, la dimension temporaire et la dimension spatiale. Et à tous les niveaux on ne peut pas, si on veut intégrer les tice, continuer à fonctionner comme on a fait dans le passé.

Par rapport aux acteurs de l'apprentissage, pour parler de la dimension personnelle, aujourd'hui en introduisant les Tice dans les universités, dans l'éducation en général, l'apprenant a la possibilité de réclamer un statut qui lui propre. Il sait qui il veut être comme apprenant. Il ne veut pas qu'on lui impose et qu'on lui taille sur mesure un statut particulier parce qu'on a changé de situation. Ce n'est pas seulement un apprenant qui doit acquérir des connaissances mais il doit aussi apprendre à les acquérir. Et ça change tout dans les relations entre le maître et l'élève. Et il a la possibilité aussi de choisir son enseignant qui ne doit plus s'imposer à lui. Cet enseignant là que l'on choisit, il doit forcément se soumettre à l'évaluation de ses frères parce que c'est à partir de ces moments là qu'on peut, dans un cadre purement objectif, savoir : pour quoi les apprenants ont choisi tel enseignant et non pas tel autre ? (Sans que cela ne soit sujet à une appréciation purement subjective). Donc vous voyez, ce changement de paradigme créé à son tour un conflit de génération qui est là, parfois patent parfois latent. Il faudra l'intégrer et apprendre à l'affronter pour pouvoir le dépasser. Mais la dimension substantielle est aussi importante parce que aujourd'hui il y a une révolution qui affecte les contenus de l'apprentissage; on peut apprendre ce que l'on veut apprendre parce que si on participe à l'élaboration de son contenu, on peut mettre dans son contenu d'apprentissage ce qui n'était pas initialement prévu, parce qu'on a la possibilité d'accéder des ressources numérique extraordinaires. En apprenant à acquérir des connaissances, en apprenant à évaluer les enseignements, on entre dans une nouvelle ère où beaucoup d'universités africaines qui n'avaient pas coutumes d'intégrer cette démarche.

Mais aussi la dimension technologique ; j'apprends comme je veux. L'évolution, elle est là, patente. C'est là où on vit le plus cette fracture numérique et scientifique. Parce qu'on apprend pas de la même manière d'une université à une autre et ce n'est pas seulement une fracture qui sépare les universités du Nord des universités du sud mais elle est aussi présente entre universités du sud. Regardons un peu la différence qu'il y a, par exemple, entre l'école (...) et l'université de Ouagadougou, entre certaines écoles africaines des universités africaines, entre des universités africaines et des universités du nord. Et c'est ce que j'appelle cette tension qui existe entre les hyper connectés et les hypo connectés. Les hypo connectés ne sont pas seulement au sud, ils sont aussi au nord mais ils sont majoritairement au sud. Nous avons également des hyper connectés dans le sud qui vivent à l'heure des pays du nord et qui ont du mal à se faire comprendre et à faire passer leurs messages au près de leurs compatriotes et voisins. Les prestataires évoluent, les techniques évoluent. Les ressources ; certaines universités les connaissent mais ne les utilisent pas. D'autres les ignorent radicalement. De nouvelles universités recrutent des enseignants qui ont été formés aux Tice et qui rentrent et qui sont complètement perdus. C'est comme si on les fessait retourner au moyen âge de l'université. Et toutes ces questions là, méritent qu'on s'y attarde au niveau des collectifs scientifiques.

La dimension temporaire, avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication,

mais on peut étudier quand on veut. On n'est pas nécessairement soumis à des horaires contraignants de l'université pour se déplacer à tel moment à tel endroit. On a la possibilité de faire ces TD en cinq rounds le week-end alors qu'aucune université n'est ouverte, par exemple. Et cela pose la question du calcul de la charge horaire des enseignants. **Et nous aussi, voulons toujours travailler pour les apprenants.** Le temps passé à faire des exercices, comment trouver les moyens, sur le plan technique intégrer dans le cursus universitaire. Mais il y a aussi l'espace ; le lieu d'apprentissage. On peut apprendre où on veut. Quand on a parlé dans l'agence universitaire de la francophonie la première fois du campus numérique, les gens ne comprenaient pas. On peut se retrouver ici dans une même salle dans le campus numérique, avec autant d'auditeurs que de programmes de formations et de diplômes à préparer mais qui ne se parlent pas mais qui sont unis au sein d'un même espace de travail. Donc aujourd'hui, la redéfinition des campus universitaire se pose et s'impose. Il est question plus d'espace de travail que nous pouvons développer dans les écoles, les universités et les entreprises qui peuvent être des espaces en dehors des campus officiels mais qui sont connectés au campus ou qui soient connecter au réseau scientifique globale. Comme vous voyez, cette remise en cause, pluridimensionnelle nous pose de sérieux problèmes. Et je vois là, surtout, un enjeu de civilisation et une nouvelle rationalité. Ce que vous appeliez « la rationalité numérique », M. Walo, et qui a fait l'objet de réflexions approfondies dans le cadre de vos ateliers. Un enjeu de civilisation parce qu'aujourd'hui avec la civilisation numérique il est question de voir comment réinventer de nouvelles formes d'apprentissage que l'on puisse apprendre de façon plus adaptée à la vie actuelle, à nos propres façons de vivre, à nos méthodes nouvelles de communication. Cela peut paraître révolutionnaire pour certains pour certains universitaires parce qu'on va dire : « mais qu'est ce qui va se passer ? » Vous encourager des programmes à la carte. Vous encouragez des diplômes sur mesures. Mais oui et pourquoi pas ? Et la relation inter personnelle dans tout ça ? Si aujourd'hui on privilégie à l'extrême l'usage des Tics dans le secteur éducatif, qu'est ce qui restera de notre relation entre individuels ? Vous savez pour certains pays, pour certaines universités, cette civilisation est déjà palpable, pour d'autres ça reste encore très lointaine dans nos esprits. Et c'est une question qui nous inter-pèle aujourd'hui ou bien c'est une question à remettre demain et essayer de revenir là-dessus ? Nous avons eu dans le cadre d'un atelier de prospectives sur les civilisations numériques, les CINAP, qui s'est projeté à l'horizon de 2030. J'avais eu le privilège d'y présenter le continent africain. Malheureusement on était très peu nombreux et j'étais le seul africain à pouvoir participer à cette réflexion prospective (...) Cheikh Hamidou Kane qui est un romancier sénégalais, un écrivain très reconnu, dans l'ouvrage de L'aventure ambiguë disait que : « la civilisation n'est rien d'autre qu'une architecture de réponses ». S'il y a civilisation numérique, on attend aussi les réponses africaines. Il y a des réponses européennes, des chinoises des réponses américaines mais les réponses africaines n'occupent pas encore une place une place respectable dans ce rendez-vous du donné et du recevoir de la civilisation. Mais aussi, Remise en cause. S'il n'a remise en cause, nous devons inventer une nouvelle rationalité. C'est rationalité numérique qui va sous-tendre des techniques, des politiques d'apprentissage. On doit l'implanter. Quand vous dites à quelqu'un, aujourd'hui, vous allez utiliser les Tics dans le secteur de l'éducation. Mais c'est quoi apprendre ? Avec toute la masse d'informations qui existe, avec tous les toutes méthodes qui sont à notre disposition si vous présenter à quelqu'un peut être une aiguille face à l'océan en disant : « servez-vous ! » Qu'est ce qui dérange (...) Et c'est là que vous voyer l'importance de la facture numérique scientifique qui caractérise les universités africaines. Si aujourd'hui nous avons mis là où d'autres ont déjà peut être des hauts et des bas pour essayer de s'alimenter dans cet océan numérique. Vous voyez un peu le décor, il est assez triste et cruel. Qu'est ce qu'on va apprendre comment nous où on va apprendre ? Quand on va apprendre ? Et avec qui on va apprendre ? Autant de questions, de pires rationalités que nous devons aujourd'hui interroger. Quelles sont les finalités de l'éducation aujourd'hui ? Les gens qui vont gouverner le secteur de l'éducation en termes de référentielles, en termes de normes d'évaluation, en termes de normes de diversification. Pourquoi étudier et à quel temps. Jacques De lors qui avait présidé la commission UNESCO sur l'éducation pour le XXI^{ème} siècle disait avec ses collègues que « l'éducation -si on veut la définir de façon peu ramassée- renvoie plus ou moins à ce

que toutes l'humanité a appris sur lui-même tout au long de son histoire ». Si on regarde l'évolution de l'éducation sous ce registre, on s'aperçoit que c'est tout simplement une succession de significations que l'on a donné à la rationalité. A chaque époque une nouvelle rationalité. Et lorsqu'on intègre ou qu'on participe à la définition d'une nouvelle rationalité, on participe à la production des savoirs utiles à l'humanité. (...) Donc, avec ces enjeux et défis, si on regarde la remise en cause, sa portée en termes de civilisation et de nouvelle rationalité à construire, on peut se poser des questions. Que fait ou que font les universités africaines face aux Tice ? Là je voudrais avertir. Essayez de comprendre les motivations profondes dont on parle très peu lorsqu'il est question d'élaborer une politique à l'échelle du continent africain. Nommez les freins qui nous empêchent de nous projeter davantage et reconnaître les leviers qui peuvent nous permettre d'évoluer. Les motivations (...) lorsque je regarde certaines politiques scientifiques qui sont élaborées en dehors du continent africain et qu'on applique sur le continent africain. Les référentielles ne sont pas les mêmes. On ne peut avoir un document français ouvert qui va toujours faire référence à l'Europe et après on descend sur le niveau national. Si l'université africaine ou l'État africain utilise le même document élaboré en France, en Suisse, Belgique, au Canada ou ailleurs et nous plaque une vision complètement déconnectée des politiques et des stratégies africaines. On ne peut pas après cela s'attendre à des résultats extra ordinaires parce que ces politiques doivent être définies comme des réponses à des problèmes liés à un environnement bien déterminé. En Afrique, je citerai trois motivations principales et je vous donne par la même occasion, pour ceux qui ne lisent plus l'histoire, certains documents importants. En Afrique, les politiques tice doivent être des instruments qui contribuent à l'édification de la société africaine de l'information. Après la semaine mondiale pour l'information, la Commission nationale pour l'Afrique, la (CEA) des Nations unies, a élaborer en collaboration avec l'Union africaine, des document (NICI), (AISI), *l'Initiative africaine pour la société de l'information*. Et c'est là où on voit le regard que l'Afrique opte sur la société de l'information et cette perspective est très importante pour tout décideur, pour toute université qui doit élaborer une politique tice voir le niveau de cohérence et d'adéquation au politique et stratégie africaine. Cette initiative à l'échelle continentale est déclinée sous forme de programme national par pays qu'on appelle *les Politiques des Tice Appliquées à l'Échelle Nationale*. Il nous suffit tout simplement d'aller sur le site de la *Commission économique des nations unies pour l'Afrique* (uneca.org) pour avoir l'ensemble de ces documents. Mais ce n'est pas simplement la société de l'information, c'est la dimension si vous voulez humaine non marchande mais il y a aussi le pendant marchand, l'économie du savoir. Une économie dans laquelle, l'information est aujourd'hui la ressource principale. Comment pouvez-vous contribuer à une économie du savoir si vous ne produisez pas de ressources ? Si vous ne faites que consommer des ressources et si malheureusement vous n'avez même pas accès, de la quête de vos pénuries, à ces ressources. Donc aujourd'hui, il y a un article le PARAES, le *Plan d'action régional africain pour l'économie du savoir*.

Donc vous avez là deux documents clés essentiels et qui vous permettre sur le plan africain, d'élaborer des politiques pertinentes et qui vont être par la suite soutenues. Parce que si vous venez à l'échelle internationale en disant que vous faites quelques choses pour l'Afrique alors que vous êtes complètement déconnecté des politiques africaines il vous sera très difficile de mobiliser des forces et malheureusement c'est ce que nous vivons de plus en plus. Donc contribution à l'édification de la société de l'information et participation à active à l'économie du savoir. Mais il y a également une autre motivation.

La solidarité agit solidairement face à la fracture numérique des universités. Aujourd'hui c'est nous qui avons le plus besoin de plaider pour la solidarité. Mais plaider pour la solidarité, c'est une chose mais l'intégrer dans des politiques, ça en est une autre, bien plus ambitieuse. Quand le Président Wade du Sénégal avait lancé le concept de solidarité numérique, tout le monde a applaudi mais aux sommets, notamment à Tunis en 2005 lors qu'on a creusé on s'est rendu compte qu'il n'avait pas de consistances et jusqu'à présent, le concept numérique d'être assis scientifiquement si on veut rendre véritablement opérationnel. Ce n'est pas encore le cas car c'est un défi lancé aux universitaires africains. Et en matière de Tice pourquoi pas qu'il ait des recherches pour voir comment concrétiser

la solidarité, pour ne pas la cantonner seulement à un concept éthique mais voir aussi comment lui donner un contenu normatif, un contenu opérationnel. L'accès aux équipements et aux ressources en dépend, l'appropriation des techniques le partenariat le réseau comme on le fait si bien dans le cadre des (...) qu'on aimerait voir généraliser de façon beaucoup plus systématique.

L'efficacité d'une motivation profonde, l'efficacité pédagogique, on n'a pas, c'est plus ou moins acquis sur le plan de la démonstration. Avec les Tice on peut aider les enseignants, on doit les aider à mieux intégrer la culture numérique des apprenants parce que le conflit de générations, il est là. Beaucoup d'enseignants en activité aujourd'hui ont pris le train des Tice en chemin, parce qu'ils n'ont pas étudié avec mais ils ont de jeunes apprenants, des enfants qui sont de la génération du numérique et qui raisonnent autrement. Nous tous ou beaucoup d'entre nous, vous êtes des scientifiques mais quand je vois dans les sciences sociales les sciences comme on les appelle non exactes, lorsqu'on vous donne un nouveau portable ou un nouveau ordinateur ou n'importe quel outil technologique, les anciens ils regardent, ils lisent le mode d'emploi génération numérique ne lie pas le mode d'emploi; parce que ça va de soit. Nous tous quand on nous donne un fer à repasser personne ne va lire le mode d'emploi. Pour tant il y a un mode d'emploi. Parce que c'était intégré dans un personnel, c'est parce que on n'est pas suffisamment intégré à la rationalité numérique que nous avons du mal à faire ce saut. Donc il faudrait que l'on utilise les Tice pour renforcer notre efficacité pédagogique mais aussi pour améliorer les formes et les usages de la bonne gouvernance. Prenez le cas d'une autorité dans une université, un doyen de fac, un directeur d'UFR, qui n'utilisent pas les technologies de l'information qui ne sait même pas comment les étudiants aujourd'hui peuvent tricher par exemple. Comment il peut élaborer un règlement pédagogique pertinent ? Ce n'est pas possible. Les étudiants s'échangent des sms en classe, quand ils ont le 3G ils peuvent se connecter, télécharger. Les universités pionnières qui aujourd'hui ont élaboré des logiciels et utilisent dans le règlement pédagogique des logiciels en tout plagia, c'est parce que qu'ils ont compris là où ça se fait. Combien de fois on se retrouvait avec des thèses, des articles énormément de copier coller ? Et si on avait la possibilité de les intégrer dans nos pédagogique ; c'est pas un miracle. Faudrait-il le savoir et être à la taille. Donc vous voyez, il y a une autre manière de faire, une « culture managériale » nouvelle qui s'impose dans les universités africaines .Si on comprends ces modifications ce serait bon que l'on puisse nommer les freins ; parce que quand on nomme un problème on la déjà résolu en partie j'en citerai trois principaux l'exclusion, et l'insécurité. L'exclusion d'abord, nous voulons une société de numérisation inclusive et démocratique, solidaire bien évidemment. Comment peut-on œuvrer pour une société de l'information inclusive lorsqu'il y a des universitaires, des enseignants, des apprenants complètement exclus de la société de l'information ? Et à tout point de vue. Il faudrait mettre cette question là au centre de notre réflexion, voir comment intégrer les acteurs de la relation d'apprentissage dans le système éducatif. Si on ne le fait pas assez, on va se comporter comme dans les dans les politiques de développement avec une réaction ou une posture d'un ressortissant d'un pays du nord ; parce que ce n'est pas son problème. Quand vous avez une société où tout le monde a accès à l'école n'y a pas presque une scolarisation universitaire qui est presque déjà réelle. Mais on ne parle plus d'exclusion. L'exclusion n'est plus un objectif à réaliser en tant tel. Mais quand vous êtes dans un environnement où l'immense majorité de la population en âge d'aller à l'école est complètement exclue, où les enseignants n'ont pas accès aux nouvelles technologies, il faut mettre exclusion, dire que « Voilà, ça c'est mon frein ; le frein qui m'empêche de progresser et puisse que je l'ai identifié je vais lutter contre l'exclusion ». C'est ce qui peut expliquer les investissements massifs pour avoir un traitement égalitaire dans un enseignement. Comment faire pour que le grand nombre accède aux ressources numériques et au réseau ?

Pénurie : le débat aujourd'hui est à l'autonomie des universités comme une sorte de slogan. Et pour tant, je pense, l'université a toujours été autonome sur le plan du principe. C'est parce que le cadre institutionnel n'était complètement en déphasage avec les ambitions d'universités qu'aujourd'hui on pas. Mais nous sommes, pour la plupart, en Afrique (...) l'écrasante majorité vit sur les vit sur les économies caractérisées par la pénurie. N'oubliez pas que la société de l'information dont on parle ; ce n'est que la suite de l'évolution des sociétés les sociétés agricoles artisanales au sens

« **maxillaire** » du terme. Les sociétés agricoles, industrielles, la société de consommation est au cœur aujourd'hui la société de l'information. Dans un pays développé, ça a du sens de parler de la société de l'information parce qu'ils ont vécu, tous ces actes, ces phases de l'évolution des sociétés. Mais dans un pays où l'écrasante majorité est dans l'artisanal et l'informel, vous les propulsez subitement, brusquement dans la société numérique de l'information. Vous voyez toutes ces tensions, tellement stressant qui caractérise le quotidien de ces habitants. Il faut qu'on sache que la société de consommation a sa logique propre et c'est elle qui font sur le plan juridique le droit à la consommation, l'économie de marché dont les paradigmes irriguent l'économie du savoir. Mais chez nous ce n'est pas encore le cas. Quand on est dans une société de pénurie, on a une économie de pénurie. Et quand on va essayer aussi d'intégrer les Tice, il faudrait qu'on regarde ce frein ; la pénurie. Et voir comment les opportunités de la civilisation numérique peuvent nous permettre de résorber au tant soit peu ce déficit. Ce pénurie des universités qui va de pair avec une insuffisance des ressources à tout point de vue ; pénurie des ressources humaines des ressources financières, des ressources matériels, des ressources d'unités pédagogiques, ajoutés à cela-je ne vais même pas demander davantage, on ne produit pas. Mais comment voulez-vous produire dans un contexte où les rivaux sont dans l'abondance, dans la consommation et vous autres, on vous réclame une participation active, efficace et **déficience**, il ne faut pas rêver il va falloir que l'on trouve avec la solidarité une manière de prévoir un système de péréquation qui va permettre aux plus démunis d'avoir accès à certaines ressources.

Troisième frein c'est l'insécurité. Un système universitaire performant est un système où l'accès aux ressources est sécurisé, où les ressources auxquelles on a accès sont des ressources viables, valables, valides au plan sécurité. Mais si on n'a aucune capacité l'univers académique ne peut pas inspirer confiance. Donc on ne pas réclamer la confiance dans un contexte caractérisé par l'insécurité des utilisations. On ne protège pas assez la propriété intellectuelle en université mais en Afrique très peu de pays on une législation concernant l'utilisation des ressources. Nous avons le clivage francophone-anglophone avec deux organisations qui se font la guerre et qui ne produisent pas grande chose notamment dans l'univers numérique avec l'ORTI pour les francophones et ARICO pour les anglophones. L'Union africaine a voulu faire la synthèse dans une résolution a demandé la création d'une *Organisation panafricaine pour la protection de la propriété intellectuelle* qui tarde à voir le jour et du coup, cette question est complètement délaissée et on se retrouve en tant africains comme spectateurs pour débat au sujet de la propriété intellectuelle. Très peu de pays ont des législations sur la protection des données à caractères personnels, sur la protection des systèmes d'information à travers des lois civiles et des lois pénales sur la lutte contre la cybercriminalité. Et cela nous préoccupe à l'université avec des faux diplômes, le plagia et qu'en sais-je encore. Il nous faut regarder cette question juridique de façon très sérieuse. On ne peut pas raisonner aujourd'hui comme devant le passé en disant : « c'est tout à fait le droit, ça ne nous regarde pas ». Et en tant que pédagogues, en tant que chercheurs dans les Tice, vous devez toujours vous rappelez du préalable institutionnel intellectuel et dire : « si je suis dans une société où j'élabore une politique qui s'attaque à l'exclusion, qui s'attaque à la pénurie et qui s'attaque à l'insécurité, je dois proposer quelque chose d'assez pertinente » Et cela ne suffit pas. Il faut des leviers et il y en a beaucoup mais j'en retiendrai qu'un seul : c'est l'innovation. Il y a deux ans jour pour jour c'était à Cotonou à la même période 20-24 novembre 2007, l'Agence universitaire de la Francophonie s'était retrouvée à Cotonou pour discuter de l'innovation faire de l'homme la dynamique « managériale » Est ce qu'on peut progresser sans innovation dans ce secteur ? Aujourd'hui si on veut innover, il nous faut connaître à partir de notre environnement africain les facteurs clés du processus de l'innovation. Dans les Tice, cela nous oblige à faire des études approfondies. Et regardez le vous même, quand aujourd'hui vous vous posez certaines questions, vous allez sur n'importe quel moteur de recherches, vous lancez vos concepts clés, vous avez toujours quelque chose qui vous tombe entre les mains. Mais parmi tout ce que vous récoltez, qu'est que les africains ont produit ? Sur leurs propres problèmes, qu'est ce qu'ils ont proposé comme solutions à leurs propres problèmes ? Si la récolte n'est pas très fructueuse, il ne faut pas aussi rêver parce que vous avez utilisé quelque chose sort des autres à votre portée. Comment faire pour réussir

l'articulation entre les politiques étatiques gouvernementales et les interventions des établissements financiers. Aujourd'hui, par exemple regardez - je donne l'exemple de la Fondation « Deux-yeux » - que ce serait-elle si ce n'était pas une fondation qui utilise les règles du financement international, les règles du droit privé dans son management et un accord de siège. Essayons tout simplement de lui donner le même cadre juridique institutionnel que l'université de Ouagadougou. J'aimerais bien voir le directeur général qu'est qu'il va faire. On raconte une anecdote entre Tony Blair et Obasanjo, l'ancien président du Nigeria. On nous critiquait toujours en disant « regardez au Nigeria la corruption la mal gouvernance etc. ». Obasanjo dit à Tony Blair : « Mais on échange, je vous laisse gérer le Nigeria pendant un mois et je gère le Royaume Uni pendant un mois. Vous allez voir, je ne ferai strictement rien et ça marchera ». Parce que les cadres ne sont pas les mêmes et je crois que aujourd'hui nous devons trouver l'articulation judicieuse entre le rôle de l'État, les cadres institutionnels et les établissements l'enseignement supérieur. Comment faire en sorte que cet exemple réussit puisse se propager et devenir la norme, que ce ne soit pas toujours l'exception qui confirme la règle : « Oui, c'est excellent, c'est très bien ! ». Mais pourquoi ça marche ici et seulement ici. Et il y a sur ce terrain là, matière à réfléchir parce que nous parlons de politique. Quand je vois le cadre institutionnel de (**école**), je dis voilà ce qui devrait être le NEPAD ; un nouveau partenariat. Les gens travaillent parce que les scientifiques ont moins de complexe. Ils reconnaissent la valeur scientifique de leurs frères. Aujourd'hui on peut se retrouver management en profondeur, une ouverture sur le monde, les gens travaillent et ça marche. Et je pense qu'il y a à approfondir dans ce terrain. Je pense que j'ai vu un intitulé sur l'ingénierie des innovations au Maroc et j'ai beaucoup apprécié cette notion que j'ai intégré : voir « comment davantage répondre aux attentes aux exigences des apprenants par une radicale ingéniosité des innovations ». Et je vais parler un peu de ce qui me rassure parce que je pense aujourd'hui que c'est le levier essentiel. Ou on innove ou on s'en va ; parce que autour de l'innovation, tous les principaux enjeux de l'introduction des TIC (...) on doit le chercher à partir d'un « leadership de résonance » pour reprendre l'expression de Goldman, « Résonance » ; parce que tous les leadership ne sont pas bons, ne sont pas positifs. Les fichistes ont un leadership mais personne n'en veut. Le « leadership de résonance » est le leadership qui mobilise le bon sens et qui est animé par une vision au service de l'homme, de la dignité humaine. Il faut porter les ressources humaines, soutenir des innovations et ne pas les rompre ou les détruire ; parce que nous savons comment ça se passe dans nos établissements universitaires, lorsque nous avons des esprits brillants qui sont porteurs d'innovations, on les casse, on les brise. Et ils n'ont aucun moyen pour se défendre parce qu'on a écrit nulle part dans un texte ou dans un règlement intérieur qu'il y a de la place pour l'innovation il faudrait innover pour améliorer la qualité du management et la gouvernance des universités, pour pouvoir mobiliser des ressources surtout, c'est le nerf de la guerre. Qu'est ce que vous pouvez attendre d'une université pauvre qui dépend exclusivement d'une donation de l'état qui n'arrive pas au bon moment et avec les hommes qui n'étaient pas initialement prévus. Qu'est ce que vous voulez que l'on devienne ? Il y a une règle toute simple, banale qu'on a hérité de la France, qui l'a, elle-même, mis à la corbeille au niveau de la gestion des finances publiques (...), Comment vous pouvez avoir un **aléa** budgétaire comme ainsi et financer un plan quinquennale ? Ce n'est pas possible. C'est un cercle très vicieux, et c'est que nous vivons jusqu'à présent. Il est temps d'entre le débat de la privatisation. On ne regarde pas la privatisation de l'accès, de frais d'inscription de scolarité que les gens payent mais il y a une privatisation du cadre institutionnel qui s'impose aux normes de fonctionnement. Et c'est ça qui bloque très souvent. Donc innover dans l'acquisition des technologies dans la production des ressources numériques. Personne ne le fera à la place des universités africaines. Dans le monde où chacun travail pour soi ; c'est une loi naturelle et c'est qu'on attende de l'humanité, que chacun, à partir de ses propres problèmes puisse inventer ses propres solutions. Mais si on doit laisser les autres le faire, on ne fera jamais et on le fera très mal. C'est pour cela en matière d'innovation il faudra réorienter le débat dans vos plaidoyers, dans vos relations avec les autorités et surtout avec votre plume. Quand vous écrivez que l'on dise même les ingénieurs même les chercheurs nous réclament la. Ils disent nous avons besoin de cela que faire pour soutenir les établissements et les pérenniser ? Que fait le Gouvernement pour susciter et développer des partenariats ? Qu'est ce qu'il

fait pour réguler le marché numérique. Nous avons beaucoup d'outils. Mais si on ne réglemente pas la propriété intellectuelle, on ne réglemente pas le marché, on n'en profitera pas.